sur l'économie du IIe siècle. La réalité romaine de ce temps nous échappe, comme la réalité grecque des modèles. Et puis il faut tenir compte du jeu théâtral, de l'ambiguïté essentielle du comique : de quoi rit-on? De la réalité, ou de son contraire? Au total, il est certes possible de restituer, à partir de Plaute, un climat général, mais non d'établir une chronologie précise.

III.

SÉANCE DU SAMEDI 13 MARS 1982

Président : M. Cl. Moussy.

A l'ouverture de la séance, l'Administrateur se félicite d'accueillir parmi l'assistance le professeur J. H. Waszink, de l'Université de Leyde. Il informe ensuite l'assemblée d'un projet d'excursion archéologique à Aix-en-Provence, pour le mois de juin. Puis Mme A. Thill, représentant le Centre de recherches et d'études rhénanes de Haute-Alsace, annonce pour octobre l'organisation, à Ensisheim, d'une table ronde consacrée à Jacob Balde et à son époque.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Arcellaschi, *Amphitryon 187, ou : influences pythagoriciennes sur l'* « *Amphitryon* » *de Plaute* (texte publié dans ce volume, p. 128).

Dans ses remerciements à M. Arcellaschi, le Président souligne la grande diversité des domaines qui furent abordés dans cet exposé.

M. P. Grimal accepte la datation proposée pour la pièce de Plaute. Il ajoute un argument important : Amphitryon, que la comédie représente comme un *imperator* (titre romain), est au service du roi de Thèbes ; il y aurait de quoi choquer le public si, peu d'années auparavant, un Romain, Manlius Vulso, ne s'était mis au service du roi Eumène. Datée de 187, la pièce serait donc le reflet d'une réalité récente.

M. R. Martin admet bien la coloration romaine de cette comédie. Ce n'est pas une raison, d'après lui, pour juger dépourvu d'intérêt le problème des sources grecques de Plaute.

II. — M. J.-M. Poinsotte, *Le consul de 382 Fl. Claudius Antonius fut-il un auteur antipaïen?* (texte publié dans ce volume, p. 298).

M. Cl. Moussy remercie M. J.-M. Poinsotte pour le dossier qu'il a présenté, complet et bien documenté.

M. Y.-M. Duval insiste sur la qualité de l'exposé qui vient d'être fait. Il apporte quelques précisions concernant les rapports des poèmes avec les œuvres d'Ausone et d'Ambroise. Questeur du Palais entre 370 et 373, Antonius a côtoyé Ausone à Trèves, ce qui rend plus facile encore la connaissance de l'œuvre du précepteur de Gratien. Il serait, bien avant Prudence, le témoin du succès de l'œuvre d'Ausone. Quant à Ambroise, si l'on trouve bien des traces du *De obitu Valentiniani* dans l'*Ad quemdam senatorem*, il faut des-

cendre la composition de celui-ci après 392 et cela permet de comprendre la différence des deux poèmes qui semblent émaner de deux époques différentes.

M. J. Fontaine hésite à attribuer à Fl. Claudius Antonius les deux poèmes étudiés, et d'abord à les rapporter à un même auteur. Les ressemblances qui peuvent s'observer, jusque dans la métrique, s'expliquent en fait par l'appartenance des poètes à une même élite, fort restreinte, de lettrés convertis au christianisme où avait cours — selon l'expression de M. Poinsotte — une *koinè* poétique.

M. H. Savon juge fragiles les indices retenus pour conclure à l'unicité de l'auteur des deux textes. Il rappelle que A. Chastagnol (dans la *R. É. A.*, 58, 1956, p. 241-253) plaçait après 410 la composition du poème *Discussi, fateor...* et l'attribuait au préfet Rufius Antonius Agrypnius Volusianus. — Pour M. Poinsotte, cette datation basse est inacceptable. Il serait étonnant, en outre, que le nom du préfet n'apparaisse dans ses vers que sous la forme d'Antonius.

MM. J. Doignon et P. Flobert prennent également la parole.

IV.

SÉANCE DU SAMEDI 17 AVRIL 1982

commune à la Société des Études latines
et à l'Association des Études grecques.

Au nom de la Société des Études latines, qui recevait cette année l'Association des Études grecques, M. Cl. Moussy souhaite la bienvenue à MM. F. Jouan, président, et J. Jouanna, secrétaire de cette Association. M. F. Jouan exprime les remerciements des hellénistes et forme des vœux pour le développement conjoint des études grecques et latines.

M. P. Grimal, administrateur de la Société des Études latines, salue la présence dans l'auditoire de deux professeurs de l'Université de Salamanque, Mme Codoñer et M. Oroz Reta. Avant de laisser la parole aux orateurs, il évoque brièvement le souvenir de notre collègue P. Morillon (voir *In memoriam*, p. 24).

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mlle J. Champeaux, *Religion romaine et religion latine : les cultes de Jupiter et Junon à Préneste* (texte publié dans ce volume, p. 71).

M. Cl. Moussy remercie Mlle Champeaux pour cette riche communication.

M. R. Bloch a retrouvé dans celle-ci les qualités de la thèse qu'a soutenue en 1979 Mlle Champeaux. M. Bloch insiste sur les différences qui, du point de vue religieux, distinguent Rome de Préneste, comme de Lavinium et des autres cités-sœurs. Il donne raison à Mlle Champeaux sur ce qu'elle a dit de l'influence grecque, à Préneste aussi bien qu'à Rome et dans